

*Au temps de st Vincent de Paul
... et aujourd'hui*

LA PRUDENCE

La prudence conduit au bonheur

En 2015, le Pape François, dans le vol qui l'amenait aux Philippines, répondait à une question des journalistes sur l'attentat contre Charlie Hebdo du 7 janvier 2015. Il disait : « ...Nous pouvons dire que nous avons la liberté de nous exprimer. En théorie, nous sommes tous d'accord... Mais nous sommes des êtres humains, il faut de la prudence: c'est une vertu de la coexistence humaine (...). Je ne peux pas provoquer, insulter continuellement. Le risque est de recevoir une réaction injuste ... La liberté d'expression doit tenir compte de la réalité humaine. Pour cela, elle doit être prudente, éduquée ... »

La prudence est un remède à la démesure qui nous guette. C'est pourquoi St Paul s'adressant aux nouveaux disciples d'Éphèse les invite non pas à la déraison ou à la démesure mais à la sagesse, à la prudence en allant dans le sens de l'Évangile du Seigneur. Il leur dit : « Prenez bien garde à votre conduite : ne vivez pas comme des fous, mais comme des sages. Tirez parti du temps présent, car nous traversons des jours mauvais. Ne soyez donc pas insensés, mais comprenez bien quelle est la volonté du Seigneur. » (Eph 5,15-17)

Nos fondateurs, par leur expérience, ont bien compris que la prudence aide à discerner ce qui conduit à notre salut, ce qui fait obstacle à notre progrès et ce qui est nécessaire pour rechercher le bien commun de tous en communauté. Par conséquent, ils n'ont pas hésité à recommander cette vertu aux missionnaires et aux Filles de la Charité.

« Sans la prudence, les vertus sont des beautés sans yeux » dit le proverbe espagnol. Vu son importance, le numéro 116 de nos Fiches vincentiennes vous offre l'essentiel de l'enseignement de nos fondateurs sur cette vertu. St Vincent et Ste Louise savent que son absence dans nos communautés peut fragiliser notre mission auprès des sinistrés de la vie ; surtout en ces moments difficiles de conflits entre peuples, nations ... Le défaut de prudence peut attirer des malheurs.

Comment mettre en pratique la prudence dans notre quotidien? Parmi les témoignages que nous vous proposons dans ce numéro, une de nos Sœurs vivant en Haïti, dans une ville où les affrontements entre gangs sont violents, nous dit qu'elle a choisi d'être Fille de la Charité, pas seulement quand tout va bien mais aussi quand tout va mal, mais, pour elle, une garantie pour être heureuse au milieu des Haïtiens, est de marcher en tenant toujours la main de la Prudence.

LA PRUDENCE, UNE VERTU POUR AUJOURD'HUI ?

La prudence, « *c'est l'amour qui discerne ce qui peut nous aider à arriver à Dieu ou ce qui peut nous détourner de lui* » a écrit S. Augustin. Pourtant, aujourd'hui, parler de prudence pourrait paraître quelque peu ringard. En effet, on en a souvent une image réductrice. Ce serait une attitude qui incite à faire du 'sur place' ou à se sécuriser. Ce n'est pas une forme d'attentisme ou l'occasion de trouver des raisons de ne pas avancer qui pourraient parfois s'apparenter à de la duplicité ou de la dissimulation.

Le Synode romain dont la première partie vient de se dérouler pourrait nous fournir une illustration concrète de ce qu'est la prudence. Sans doute que le mot a peu été employé, peut-être en raison de son ambiguïté, mais la réalité est bien là. Comment faire évoluer l'Eglise en fidélité à l'Évangile, faire en sorte que les communautés chrétiennes, avec leurs diverses sensibilités spirituelles, culturelles, historiques, pastorales ou encore sociologiques, puissent constituer en vérité ce « *peuple fidèle de Dieu, saint et pécheur* » dont parle si souvent le Pape François ? Serait-il acceptable de diviser ce Peuple de Dieu en 'prudents' c'est-à-dire 'conservateurs' et 'imprudents', ou *progressistes*, prêts à accueillir toutes les nouveautés ? La prudence est une vertu qui aide à éviter de tomber dans de telles approches idéologiques de la vie de foi. Et le chemin qui y conduit peut être justement celui de la synodalité sur lequel le pape veut guider l'Eglise.

Parlant de la prudence, le Pape François a eu cette réplique pleine d'humour mais surtout de bon sens, disant que ce n'est pas la vertu de « celui qui ne se salit jamais, qui se lave avec du désinfectant », mais c'est « une vertu de gouvernement » ! « Celui qui gouverne sans prudence gouverne mal et fait de mauvaises choses, il prend de mauvaises décisions, qui détruisent le peuple ». Cette façon de s'exprimer concerne au premier plan le gouvernement intérieur de chacun, pour sa propre mission.

Nous connaissons les consignes de Jésus aux Douze, alors qu'il les envoie en mission : « *Voici que moi, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents, et candides comme les colombes.* » (Mt10, 16). Le mot grec pourrait être traduit aussi par : sage, habile, avisé. Être prudent ce n'est pas 'marcher sur la pointe des pieds' pour ne faire aucun bruit ou ne gêner personne ! Le catéchisme de l'Église catholique précise : *La prudence est la vertu qui dispose la raison pratique à discerner en toute circonstance notre véritable bien et à choisir les justes moyens de l'accomplir.* (n. 1806). Elle est donc une vertu de discernement. Elle s'apprend en acceptant de prendre le temps du recul et de la réflexion pour voir clair en nous-mêmes ou dans les autres.

Elle vise à évaluer le mieux possible les conséquences de nos actes et de chercher à répondre aux appels de l'Esprit, de sorte que la recherche de la volonté de Dieu ne soit pas une obéissance aveugle à une morale bardée d'interdits. Elle nous renvoie à notre liberté et donc à notre responsabilité. Pour cela il est nécessaire de se mettre à l'écoute silencieuse de la Parole de Dieu et de l'expérience des autres. Et nous savons combien à l'époque du *web* où tout va vite, où on veut tout immédiatement, cela est difficile.

Revenant à l'Évangile, nous trouvons dans les paraboles des exemples de prudence. Retenons seulement celle des dix jeunes filles invitées à des noces, les insouciantes et les prévoyantes ! (Mt 25, 1-13). La prudence peut être ici comprise comme vigilance. L'enseignement de Jésus nous tourne toujours vers un avenir dynamisant et non sur un retour en arrière qui serait bien meilleur ! Ainsi la prudence doit nous aider à voir ce que nous portons à l'intérieur de nous-mêmes pour ne pas nous laisser guider par les sentiments qui nous animent et peuvent nous tromper. Nous avons tous nos peurs, nos craintes qui nous enchainent. Il nous revient alors de vivre dans la confiance. Dans l'Exhortation apostolique, consacrée à Thérèse de Lisieux, le Pape François écrit : *C'est la confiance qui nous conduit à l'Amour et nous libère ainsi de la peur, c'est la confiance qui nous aide à détourner le regard de nous-mêmes, c'est la confiance qui nous permet de remettre*

entre les mains de Dieu ce que lui seul peut faire. (n. 45) Mais pour y arriver, il faut de l'audace et de la liberté intérieure. Dès lors, la prudence ne peut que conduire à l'audace et non au repli sur soi et encore moins aux scrupules. L'audace n'est pas imprudence mais usage de la force que donne la prudence. Il s'agit bien alors d'oser prendre des risques.

Certes, la prudence demande que nous demeurions vigilants ! Le disciple de Jésus ne s'endort pas quand tout va bien, mais il demeure en alerte : « *Restez en tenue de service, votre ceinture autour des reins, et vos lampes allumées* (Lc 12, 35). Sans vigilance tout peut être perdu. Faire trop confiance à soi-même plutôt qu'à Dieu, ne serait que la présomption d'avoir toujours raison, d'être toujours en règle. Être vigilants, c'est un signe de sagesse, d'humilité : ne pas se fier aux réussites apparentes. La prudence sera en quelque sorte un guide de la conscience, afin de décider et d'agir selon le juste critère de la charité.

Jean Landousies cm
Marseille, 30 décembre 2023

Nous trouvons chez St Vincent un entretien dédié à la prudence, dont voici un extrait (XI,51-53) :

« C'est le propre de cette vertu de régler et de conduire les paroles et les actions : c'est elle qui fait parler sagement et à propos, et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes en leur nature et en leurs circonstances, et qui fait supprimer et retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à la propre louange, ou à quelque autre mauvaise fin. Cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité, et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances, en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut, et pour la fin qu'il faut ; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la manière, ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut ; au lieu que le prudent, agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure ...

C'est donc le propre de la prudence de régler les paroles et les actions. Mais elle a encore, outre cela, un autre office, qui est de choisir les moyens propres pour parvenir à la fin qu'on se propose, laquelle n'étant autre que d'aller à Dieu, elle prend les voies les plus droites et les plus assurées pour nous y conduire. Nous ne parlons pas ici de la prudence politique et mondaine, laquelle, ne tendant qu'à des succès temporels et quelquefois injustes, ne se sert aussi que de moyens humains fort douteux et fort incertains ; mais nous parlons de cette sainte prudence que Notre-Seigneur conseille dans l'Evangile, qui nous fait choisir les moyens propres pour arriver à la fin qu'il nous propose, laquelle étant toute divine, il faut que ces moyens y aient du rapport et de la proportion. Or, nous pouvons choisir les moyens proportionnés à la fin que nous nous proposons, en deux manières : ou par notre seul raisonnement, qui est souvent bien faible ; ou bien par les maximes de la foi que Jésus-Christ nous a enseignées, qui sont toujours Infaillibles, et que nous pouvons employer sans aucune crainte de nous tromper. C'est pourquoi la vraie prudence assujettit notre raisonnement à ces maximes et nous donne pour règle inviolable de juger toujours de toutes choses

comme Notre-Seigneur en a jugé ; en sorte que, dans les occasions, nous nous demandions à nous-mêmes : « Comment est-ce que Notre-Seigneur a jugé de telle et telle chose ? Comment s'est-il comporté en telle ou telle rencontre ? Qu'a-t-il dit et qu'a-t-il fait sur tels et tels sujets ? » et qu'ainsi nous ajustions toute notre conduite selon ses maximes et ses exemples. Prenons donc cette résolution, Messieurs, et marchons en assurance dans ce chemin royal, dans lequel Jésus-Christ sera notre guide et notre conducteur ; et souvenons-nous de ce qu'il a dit, que « le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles et ses vérités ne passeront jamais » ...

La prudence chrétienne donc consiste à juger, parler et opérer, comme la sagesse éternelle de Dieu revêtue de notre faible chair a jugé, parlé et opéré ».

La prudence dont parle St Vincent n'est pas identique à celle des Sapeurs-Pompiers qui évitent de mettre en danger la vie des autres et la leur. Comme dit un sapeur-pompier des Landes : « Lorsqu'on parle à un sapeur-pompier de prudence, il associe irrémédiablement cette notion à celle de la sécurité, individuelle et collective. La prudence est une vertu. La sécurité un principe fondamental de toute action en situation opérationnelle. La sécurité fait partie de la culture du pompier. Il y est formé dès les premiers jours de son engagement et l'intègre dans tous ses actes, quel que soit son niveau de responsabilité dans la chaîne d'exécution et de commandement ...

Les sapeurs-pompiers sont des spécialistes de la gestion des risques et de la gestion de crise. C'est pourquoi ils s'entraînent quotidiennement, physiquement, cognitivement et techniquement à pouvoir accomplir leur mission. Ainsi ils vivent la prudence pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils sont appelés à secourir. Cette vertu devient alors constitutive de l'identité des sapeurs-pompiers » (Grégoire JOURNE, lcl sapeur-pompier, SDIS des Landes, décembre 2023)

Nos fondateurs et la prudence

Avec la force, la tempérance et la justice, la prudence est une vertu cardinale, et même la principale selon saint Thomas d'Aquin. Une prudence qui est l'inverse d'une forme de peur, de timidité, ou une manière de ne pas risquer. Le prudent est celui qui prend le temps du recul, de la réflexion, du discernement, celui qui ne se laisse pas mener uniquement par ses convictions ou ses affections mais évalue les conséquences de ses actions et s'en remet à l'Esprit saint dans tout ce qu'il vit et décide. Pour mieux comprendre la pensée de nos fondateurs sur cette vertu, nous utiliserons la petite méthode vincentienne. Nous allons tout d'abord considérer la **nature** de la vertu de prudence, puis sa **nécessité** et enfin les **moyens** de pratiquer cette vertu et de nous y perfectionner.

I) Nature : C'est quoi être prudent ?

La prudence est cette vertu qui consiste à discerner où se trouve notre vrai bien en toutes choses, en toutes circonstances, et à choisir les moyens les plus justes pour le mettre en œuvre dans l'équilibre et la simplicité.



« La prudence consiste à voir ... comme quoi nous nous devons comporter en toutes choses »

« - Ah ! Sauveur ! Et vous, ma sœur, qu'avez-vous remarqué ?

- Mon Père, Mademoiselle avait une très grande prudence en toutes choses, et il semble qu'elle savait les défauts d'un chacun, car elle nous en disait avant que l'on lui en eût parlé. Mais elle usait de grande prudence dans les avertissements. Elle recommandait toujours de ne point chercher nos intérêts en nos actions. Elle avait aussi un grand intérieur.

- Mes sœurs, voilà ma sœur qui a remarqué une vertu principale, qui est la prudence. Il est vrai que je ne sache point avoir vu personne qui ait plus de prudence qu'elle. Elle l'avait en un haut point, et je souhaite de tout mon cœur que la Compagnie ait cette vertu. Elle consiste à voir les moyens, le temps, les lieux que nous devons faire les avertissements et comme quoi nous nous devons comporter en toutes choses. O Sauveur ! ce n'était pas une prudence telle quelle que la sienne ; mais elle l'avait en un haut point. Ainsi, mes sœurs, je prie Dieu de vous donner cette vertu ainsi qu'il sait que vous en avez besoin ; car, mes sœurs, vous avez à converser avec des personnes de condition, avec des pauvres. Il faut savoir se comporter en toutes les rencontres. Et qui fait cela ? C'est la prudence ». (Conférence du 3 juillet 1660, *Sur les vertus de Louise de Marillac* - X,711)

« C'est une vertu qui fait que l'on tâche de faire toutes les choses en la manière qu'il le faut »

« La prudence donc, mes chères sœurs, est une vertu qui fait que l'on tâche de faire toutes les choses en la manière qu'il le faut. La prudence, mes sœurs, la prudence partout. Et que ferons-nous mes chères sœurs ? Vous prendrez résolution de bien pratiquer cette vertu toute votre vie et de demander le secours du bon Dieu. Et qui vous aidera à cela ? C'est, mes chères sœurs, votre bonne mère qui est au ciel. Elle n'a pas moins de bonté pour vous qu'elle avait, et

même sa charité est bien plus parfaite, car les élus aiment en la manière que Dieu le veut. La prudence donc, mes sœurs. Dieu vous la donnera si vous la lui demandez pour l'amour d'elle car, quoique l'on ne doive pas prier les morts qui ne sont pas canonisés, en public, on le peut en particulier. Vous pouvez donc demander à Dieu la prudence par elle.

Mettez la prudence en toutes vos actions, vous aurez la paix et tranquillité partout ; au contraire, sans cela désordre partout. Or sus, Dieu soit béni ! Vous connaîtrez sa valeur. Béni soit Dieu ! Oui, cette vertu était en Mademoiselle Le Gras en un point qu'en aucune personne que je connaisse ». (Conférence du 3 juillet 1660, *Sur les vertus de Louise de Marillac* – X,712-713)

« Il faut qu'elle mesure son temps »

« Prenez donc garde, mes sœurs, de ne point faire souffrir les malades faute de leur apporter de bonne heure leur nourriture. Cela est bien important. Il y en a eu quelques-unes qui ont excédé en ceci par un zèle indiscret du salut des âmes. Or, il faut une grande prudence. Une fille qui voudrait demeurer trop longtemps à instruire un malade au préjudice d'un autre, ferait mal. Il faut qu'elle mesure son temps en sorte que vous ne donniez pas à Pierre le temps qui est dû à Jean. La sœur qui n'observe pas ainsi son temps se met en danger de faire de grandes fautes. C'est pourquoi, mes sœurs, il faut de la prudence. J'ai su que quelques-unes, éprises du désir de coopérer au salut des âmes, y employaient beaucoup de temps ; et cependant elles y restaient trop longtemps et elles faisaient souffrir les autres. Il faut donc grande prudence, mes sœurs. S'il y a gens au monde qui aient besoin de prudence, ce sont les Filles de la Charité ; car il ne s'agit pas de faire des pots de terre, ni des habits, mais de donner le salut éternel à ces pauvres âmes. Pourvoyez donc, mes sœurs, aux besoins de ces pauvres malades, en sorte que vous ne manquiez jamais à ce qui est nécessaire aux uns et aux autres ». (Conférence du 11 novembre 1659, *Sur le service des malades* – *Vertus de Sœur Barbe Angiboust* – X,671-672)

« Sa prudence dénouait toutes les difficultés, même les plus inextricables »

« Sur l'article 28 : Des Vertus Cardinales

1) De la Prudence.

« Je sais, et de bien des manières, que la prudence brillait dans le serviteur de Dieu à un degré éminent :

«1) Il avait établi, dans son domestique et parmi ses serviteurs, tant d'ordre et des règles si justes, que jamais il n'y eut l'ombre d'oisiveté ou de trouble dans sa maison, ou parmi ceux qui le servaient.

«2) Son diocèse dépendait de deux autorités différentes : du roi de France et du duc de Savoie ; mais il sut le gouverner avec tant de sagesse qu'il vécut en bonne intelligence avec les deux monarques, et maintint la paix dans les choses temporelles comme dans le spirituel.

«3) Il érigea et institua l'ordre des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie et, avec une merveilleuse sagesse, sous l'onction de l'Esprit-Saint, il leur donna, en de saintes constitutions que le Saint-Siège a approuvées, une règle de vie admirable. En cela, comme en tout ce qu'il faisait, il purifiait son intention ; il faisait de Dieu son but suprême, et poursuivait ainsi l'accomplissement de son propre salut et de celui de ses domestiques et subordonnés, oeuvre à laquelle il apportait toujours et de tout coeur le plus grand soin.

«4) C'est un fait également certain que la prudence du serviteur de Dieu a brillé d'un vif éclat dans la conciliation des différends et l'apaisement des esprits surexcités. Il dénouait toutes les difficultés, même les plus inextricables, avec tant de clarté, répandant si bien la lumière sur toutes choses que tout le monde en était dans l'admiration. Impossible de résister ! On se rendait à son avis et on s'avouait vaincu.

«5) Sa prudence paraît aussi dans la transformation opérée dans les âmes qu'il dirigeait. L'expérience a prouvé, en effet, que les âmes fidèles aux avis du serviteur de Dieu, faisaient en peu de temps de tels progrès dans les choses spirituelles, que, par un

heureux changement de dispositions, elles en venaient à haïr ce qu'elles avaient aimé et à aimer ce qu'elles avaient haï.

«6) Enfin, quand il avait tout bien mis en ordre, il inspirait à ce corps formé par les salutaires avis dont il avait le secret admirable, un stimulant d'amour, véritable souffle de vie. Ces choses sont vraies, publiques et notoires ». (*Déposition de saint Vincent de Paul au procès de béatification de saint François de Sales*, 17 avril 1628 – XIII,73-74 – version latine ; version française dans les *Annales Salésiennes*, 1907, n°5, 6, 7)

« Le jardinier qui en use ainsi est prudent et avisé »

« Un jardinier qui visite souvent son jardin remarque une plante qui profite et qui fructifie ; il l'arrose, il la cultive, il y prend plaisir. D'un autre côté, il en voit une autre qui n'avance en rien; il l'arrache, car elle est inutile. Elle occupe de la terre sans en rendre de profit. Le jardinier qui en use ainsi est prudent et avisé ». (Conseil du 28 juin 1646 – XIII,598)

« La prudence fait tout avec poids, nombre et mesure »

« Venons à la prudence. Vous en savez les définitions des docteurs et les divers sens dont elle est prise en l'Écriture. Je ne vous en parlerai point. Mais, au fond, la prudence est en elle-même comme elle est décrite en la règle, ses opérations regardent les paroles et les actions ; c'est l'office du prudent de parler prudemment et non pas indiscretement de toutes choses, ni désavantageusement d'aucune. O Sauveur ! où trouver de telles sens qui ne parlent qu'avec la retenue qu'il faut, quand il est convenable et en termes judicieux ! Enfin cette vertu veut qu'on dise avec discrétion et jugement ce qu'on a à dire.

Son office est encore de faire ce qu'on fait, prudemment, sagement et pour un bon motif, non seulement quant à la substance de l'action, mais en ses circonstances, en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut et pour la fin qu'il faut ; et l'imprudent, au contraire, ne prend pas les manières, ni

l'opportunité, ni le but qu'il devrait prendre, et c'est là son défaut, au lieu que la prudence, agissant avec discrétion, fait tout avec poids, nombre et mesure. (...)

La prudence a un autre objet, qui est de choisir les moyens pour parvenir à la fin qu'on prétend. C'est l'objet de la prudence chrétienne de prendre les voies les plus courtes et les plus assurées pour la perfection. Laissons-là la prudence politique et temporelle, qui ne tend qu'à des succès temporels et quelquefois injustes, ne prend que des moyens humains et incertains ; mais parlons de cette sainte vertu que Notre-Seigneur conseille à ceux qui le veulent suivre ; c'est celle qui nous fait parvenir à la fin où il nous veut conduire, qui est Dieu. C'est l'office de la prudence de produire ce bienheureux effet ; c'est par elle qu'on discerne ce qui est bon et ce qui est meilleur pour cela, et qui fait qu'on se sert, aux choses divines, de moyens divins ». (Conférence du 14 mars 1659, *De la simplicité et de la prudence* – XII,175.176

« La prudence ne se trouve point dans les extrémités, mais dans la discrétion »

« Faites donc encore, s'il vous plaît, quelques efforts pour avoir cette modération. Que si mondit seigneur persévère, au moins retenez-vous pour agir plus doucement dans la chaire et dans les fonctions. Parlez-leur plus familièrement et plus bas, les faisant approcher de vous ; car enfin la vertu ne se trouve point dans les extrémités, mais dans la discrétion, laquelle je vous recommande autant que je le puis, à vous et à Monsieur Martin ». (A Étienne Blatiron, de Paris, ce 26 octobre 1646 – III,91)



« Elle paraît n'agir que dans une grande simplicité »

« Au nom de Dieu, Monsieur, ne vous laissez pas persuader à cette croyance ; mais seulement, recevez l'assurance que je vous donne, que ce sont d'assez bons sujets qu'elles n'ont rien de contraire aux dispositions qu'il faut pour être bonne Fille de la

Charité. C'est grand dommage que la Sœur Servante ⁴, n'a un peu plus d'extérieur ; si cela était, je crois qu'il ne lui manquerait guère de choses : tout ce que j'apprends, c'est qu'elle n'est pas accoutumée à l'air de la Cour, ni beaucoup accoutumée aux civilités mondaines. Elle va tout bonnement, quoiqu'elle ne manque pas d'esprit, ni de jugement, ayant autant de prudence qu'elle en a besoin, et en sait user, de sorte, qu'elle paraît n'agir que dans une grande simplicité. Vous voyez, Monsieur, qu'elle est donc capable d'avis, ce qui me fait vous supplier de lui donner tous ceux que vous jugerez nécessaires, avant qu'elle ait l'honneur de voir la Reine ». (« A Monsieur Ozenne », 19 août 1655 – *Ecrits* L 446 p.478)

« La prudence veut mûrement délibérer sur cette affaire comme l'on doit en chose de telle importance »

« J'ai grand désir du retour de Madame pour savoir en quel état elle a laissé la chose. Il ne faut pas penser, mes chères Sœurs, que ces bonnes personnes aient apporté aucun empêchement à la fondation mais que la prudence veut mûrement délibérer sur cette affaire comme l'on doit en chose de telle importance. Il me semble que je participe à votre tranquillité, et que toutes vos puissances se ramassent pour n'être qu'un cœur et qu'une volonté pour n'agir et ne vouloir que l'accomplissement de la volonté de Dieu ». (« Aux Filles de la Charité à Ussel », 20 septembre 1658 – *Ecrits* L 592 p.607)

II) Motifs : La nécessité d'être prudent ?

La vertu de prudence est nécessaire pour notre conduite personnelle, pour la conduite des autres et le discernement. La prudence nous préserve des maximes contraires à notre vocation : l'envie de paraître, notre propre satisfaction, jugement, volonté et insensibilité. Elle sauvegarde notre réputation, et évite le scandale si nous laissons Dieu être prudent en nous.



« Satan tâche toujours de nous empêcher la pratique de ces maximes »

« Et d'autant que Satan tâche toujours de nous empêcher la pratique de ces maximes en y opposant les siennes toutes contraires, chacun apportera une très grande prudence et vigilance à les combattre fortement et courageusement, surtout celles qui s'opposent le plus à notre Institut, qui sont : 1° la prudence humaine ; 2° l'envie de paraître aux yeux des hommes ; 3° le désir de faire que chacun se soumette toujours à notre jugement et à notre volonté ; 4° la recherche de notre propre satisfaction en toutes choses ; 5° l'insensibilité pour la gloire de Dieu et salut du prochain ». (Conférence du 29 août 1659, *Des maximes contraires aux maximes évangéliques* – XII, 311-312)

« Ceux qui ont le bonheur d'y travailler sont agréables à Dieu »

« O Sauveur, qui avez pratiqué ces vertus à ce haut degré, faites-nous la grâce d'y entrer pour vous plaire, et de les exercer pour vous honorer. Nous savons, Seigneur, que c'est par elles que vous avez glorifié votre Père, et que ceux qui ont le bonheur d'y travailler vous sont agréables, que ce soient là, s'il vous plaît, les vertus des prêtres de la Mission, et que la candeur et la discrétion soient en leurs paroles et en leurs actions !

Elles paraissent, mes frères, en ces messieurs de la Conférence des mardis, associés à cette maison, qui vont simplement et prudemment, et qui, ayant quelquefois pris pour sujet de leurs entretiens l'esprit de leur Compagnie, ont fait voir que l'esprit de simplicité y est. Or, mes frères, si ces messieurs, qui ne sont pas si liés à Dieu que nous, ont l'esprit ainsi simple et prudent, si ceux qui ne sont pas si obligés à tendre à la perfection que nous, à raison de notre vocation et de nos vœux, font néanmoins paraître, en leur manière d'agir, qu'ils ont ces vertus, combien, à plus forte raison, devons-nous travailler pour les acquérir, et combien avons-nous sujet d'espérer que Dieu nous les donnera par sa grâce, si nous nous

y appliquons par notre soin ». (Conférence du 14 mars 1659, *De la simplicité et de la prudence* – XII,180-181)



« La compagnie a grand besoin d'être un peu éclairée pour se conduire avec prudence »

« Je supplie très humblement votre charité me permettre la supplier de donner demi-heure de votre temps à notre soeur Françoise, ainsi qu'elle s'y attend, demain samedi, et de surseoir la résolution que vous avez à prendre pour en disposer jusques à ce que j'aie eu l'honneur de vous parler, non seulement pour son intérêt, mais pour celui de la compagnie, qui a grand besoin d'être un peu éclairée pour se conduire avec prudence et discrétion, et moi plus que pas une, qui suis, mon très honoré Père, votre très humble et très obéissante fille et servante ». (*Louise de Marillac à Saint Vincent, 1657 – VI,563*)



« Si vous n'avez la discrétion nécessaire, vous faites tort à toute la Compagnie »

« O mes filles, prenez bien garde à cela n'abusez jamais de la confession, regardez toujours à quoi la charité vous oblige, et hors la confession ne dites jamais rien. Les confesseurs à qui vous découvrez les fautes de vos soeurs savent fort bien que vous ne les devez pas dire. Se trouvent-ils en lieu où on parle de vous, hélas ! ils diront librement : « Ces filles s'entre-mangent ; vous pensez peut-être qu'elles valent quelque chose ; si vous les connaissiez, vous verriez ce que c'est ; elles ont toujours maille à partir ensemble ; et au premier qu'elles voient elles disent leurs différends sans charité, ni support. J'en ai la tête rompue » Voilà, mes filles, comme vos confesseurs vous accommodent, si vous n'avez la discrétion nécessaire pour traiter avec eux ; vous vous perdez de réputation, vous vous scandalisez vous-mêmes et faites tort à toute la

Compagnie ». (Conférence du 22 octobre 1646, *Cacher et excuser les fautes des sœurs* – IX,287)

« La troisième raison est la crainte du scandale »

« La troisième raison est la crainte du scandale, que le monde ne dit que les Filles de la Charité se rendent fâcheuses et difficiles à contenter et qu'il n'y a point de sûreté d'en avoir.

Monsieur notre très honoré Père prenant les avis, quelqu'une dit que l'on avait toujours eu grande peine à maintenir là des soeurs, tantôt pour la crainte que celles qui avaient esprit et quelque disposition à écouter leurs maximes ne s'y attachassent, et que d'autres, moins capables et l'esprit plus grossier, n'eussent pas la discrétion de s'arrêter aux maximes de la Compagnie et aux avertissements qui leur étaient donnés en ce sujet, et que faute de cela, elles ne vinssent à causer quelque désordre, comme il est arrivé en cette dernière occasion ; ce qui a obligé à changer souvent ». (Conseil du 21 juillet 1657 – XIII,735)



« Il faut une grande prudence, pour ne s'arrêter qu'aux choses importantes »

« Que si Monsieur veut qu'elles lui rapportent tout ce qui se passe à l'hôpital, c'est là où il faut une grande prudence et charité, pour ne s'arrêter que aux choses importantes, non pas à quantité de petites vétilles qui ne méritent pas être dites. Et ce que vous penserez être obligées de dire, le dire avec le plus de douceur qui se pourra, ne pensant pas que ce qui paraît mal le soit toujours, ne l'étant bien souvent que à l'égard de nos sentiments et opinions ; et pour empêcher que nos dites Sœurs ne soient à suspect et aversion aux femmes et filles qui de longtemps gouvernent le dit hôpital, il faut premièrement qu'elles leur portent un grand respect, qu'elles leur témoignent un grand amour et cordialité, et qu'elles ne fassent rien sans leur permission, non pas même de prendre un pot, une

poêle pour leurs besoins, ni autre chose que ce soit ». (« Instructions données aux Sœurs envoyées à Montreuil », 1647, *Ecrits A* 85 p.764)

« Songé au plus grand besoin »

« Mon Très Honoré Père, Je crois qu'il est nécessaire d'envoyer quérir ma Sœur Marie-Marthe dès aujourd'hui. Une de nos Sœurs m'a fait souvenir que les Sœurs nommées ne sont point de travail, excepté la Sœur Carcireux. Car il est vrai que l'humeur des autres est extrêmement lente et je craindrais que l'ouvrage manquant à faire cela fut cause de bruit ; et aussi que selon la disposition des choses de Cahors, je crois qu'il serait nécessaire d'y envoyer la Sœur Carcireux pour contenter Monseigneur. Nous aurions besoin, Mon Très Honoré Père, d'un de vos domestiques ou autres, pour aller à cheval à Vaux et que notre Sœur en partît demain dès la pointe du jour. Cette nécessité me fait vous être importune pour réparer la faute que j'ai faite de n'avoir songé que au plus grand besoin qui me paraissait en la disposition des humeurs. Il sera nécessaire que je sache votre résolution pour faire tenir le cheval prêt. Pardonnez s'il vous plaît, toutes mes imprudences puisque je suis, Mon Très Honoré Père, Votre très obéissante et très humble servante ». (« À Monsieur Vincent », septembre 1659, *Ecrits L* 628 p.642-643)

III) Moyens : comment être prudent ?

La prudence a pour objet des conduites concrètes dans tous les espaces de nos vies : l'oraison, l'office, le travail, le jugement, les avertissements, les colères, les relations... Les actes propres de cette vertu sont l'échange à plusieurs, le conseil, le jugement, le discernement et la décision droite. « Prudence partout ! » nous dit SV.



**« Vous ferez bien si vous faites observer
le règlement comme il faut »**

« Or sus, entreprenez donc cette sainte besogne en cet esprit, Monsieur. Honorez la prudence, la prévoyance, la douceur et l'exactitude de Notre-Seigneur à cette fin. Vous ferez bien si vous faites observer le règlement comme il faut. La bénédiction de Dieu se trouve abondamment là dedans. Commencez donc par le lever, le coucher, l'oraison, l'office, l'entrée et la sortie de l'église à point nommé. O Monsieur, que l'habitude formée de ces choses est un riche trésor, et que le contraire traîne d'inconvénients ! Eh ! mon Dieu ! pourquoi ne mettrons-nous pas peine à cela pour Dieu, puisque nous voyons que la plupart du monde est exact observateur de l'ordre qu'il s'est proposé dans le monde ? Jamais ou fort rarement les gens de justice ne manquent à se lever et coucher, à aller et revenir du palais à même heure ; la plupart des artisans en font de même ; il n'y a que nous autres ecclésiastiques qui sommes si amateurs de nos aises que nous ne marchons qu'au branle de nos inclinations. Pour l'amour de Dieu, Monsieur, travaillons à nous dépêtrer de cette chétive sensualité, qui nous rend captifs de ses volontés ». (A Antoine Portail – I,176-177)

« Si une action a cent faces, regardez-la toujours par la meilleure »

« Je vous supplie, Monsieur, de ne vous pas décourager de ce que je vous dis, ni d'inférer de cela que vous ne soyez pas propre à la conduite. La nature et l'esprit malin vous suggèrent cela ; mais la sainte humilité et la confiance en Dieu vous feront espérer que vous pourrez tout avec la grâce ; et c'est le sentiment de Mgr de Cahors et le mien. C'est pourquoi je désire prendre un soin particulier de vous avertir, conseiller et conforter, parce qu'ayant l'esprit bon, comme vous avez, par la grâce de Dieu, et l'intention bonne, j'espère de la bonté de Notre-Seigneur qu'il bénira votre conduite. Il me tombe en l'esprit de vous donner un autre avis en suite de celui-là, mais en deux mots : c'est de vous habituer à juger des

choses et des personnes, toujours et en toutes choses, en bonne part. Si une action a cent faces, dit le bienheureux évêque de Genève, regardez-la toujours par la meilleure. Au nom de Dieu, Monsieur, usons-en de la sorte, quoique l'esprit et la prudence humaine nous disent au contraire. J'ai en moi-même cette fâcheuse trempe de juger de toutes choses et de toutes personnes selon ma chétive cervelle ; mais l'expérience me fait voir le bonheur que c'est d'en user autrement et comme Dieu bénit cette manière d'agir. Si le temps me le permettait, je vous dirais bien des choses pour cela ; mais voilà qu'on m'ôte la plume de la main et me contraint à finir, en vous disant que mon coeur chérit parfaitement le vôtre en celui de Notre-Seigneur ; et je vous demande la même correspondance, pour l'amour du même Seigneur, quoique je ne le mérite pas, si ce n'est parce que je vous aime plus que je ne vous puis exprimer, qui suis ... ». (A *Guillaume Delattre, Supérieur, A Cahors*, 19 avril 1646 – II,584-585)

« Les répréhensions se doivent faire en leur saison et avec la prudence de Dieu »

« J'avoue qu'il est difficile que nos frères se contiennent dans l'accablement du travail ; nous en avons ailleurs qui ne font que peu et qui se plaignent beaucoup, qui exercent la patience de leurs supérieurs. Je loue Dieu de celle que vous avez pratiquée envers les vôtres, et en particulier envers le frère, lorsque vous avez laissé passer le soulèvement de sa bile. Je m'assure qu'il aura reconnu sa faute ; car le support gagne cela, plutôt que les répréhensions, lesquelles néanmoins se doivent faire en leur saison et avec la prudence que Dieu vous a donnée. O Dieu ! Monsieur, que le support nous est nécessaire généralement pour tous et en toutes choses, et que de bon coeur je rends grâces à Dieu de celui qu'il vous a donné ! Demandez-lui-en pour moi, s'il vous plaît, autant qu'il en faut, pour mériter celui que je lui fais exercer depuis 69 ans qu'il me souffre sur la terre ». (A *Étienne Blatiron, Supérieur, A Gênes*, 17 septembre 1649 – III,488)

**« La mutuelle communication vous entr'anime l'un l'autre
et vous entr'aide »**

**« O Monsieur, que M. Chrétien en fait bien au gré d'un chacun !
Chacun reconnaît que l'esprit de Dieu anime et conduit le sien. Ne
pouvez-vous pas vous entr'écrire l'un à l'autre ? S'il y a moyen, j'en
serai consolé, afin que la mutuelle communication vous entr'anime
l'un l'autre et vous entr'aide. Si vous le faites, il faut que cela se
fasse avec tant de discrétion que personne ne trouve à redire à vos
lettres quand elles seront interceptées ».** (*A Boniface Nouelly, Prêtre
de la Mission, Supérieur à Alger De Paris, ce 7 septembre 1646 –
XV,60*)

**« Concerter les choses de quelque importance
avec ceux qui ont vue sur elles »**

**« Je suis bien aise que vous ayez été député vers M. du Rivau ;
mais je l'eusse été davantage si l'on n'avait pas donné sujet à cette
députation, comme l'on a fait, remuant des affaires commises à
l'oeil de sa charge sans lui en communiquer. Les règles de la
prudence et de la justice requièrent de nous cette précaution, que
nous concertions les choses de quelque importance avec ceux qui
ont vue sur elles, ou qui peuvent mettre empêchement au bien que
nous poursuivons, et qu'en effet nous désistions quand tel est leur
sentiment ; autrement, nous serons traversés et leur indignation
tombera sur nous. Tous officiers sont jaloux de leur autorité, et
difficilement reviennent-ils des blessures d'une partie si tendre,
quand une fois ils pensent les avoir reçues ».** (*A Benoît Bécu, Prêtre
de la Mission, A Richelieu, 10^e d'avril 1650 – IV,9*)

« Aviser ensemble à ce qu'il y a à faire »

**« On m'a dit néanmoins que vous ne veillez pas assez pour
terminer les différends de la ville ; et comme c'est le propre d'un
bon curé de tenir son peuple en paix, en étouffant tant qu'il peut les
inimitiés, querelles et procès dès leur naissance, vous ferez fort bien**

aussi d'étendre vos soins sur ce bon oeuvre et, à cet effet, de recommander à vos prêtres que, lorsqu'ils apprendront être arrivé quelque débat ou quelque action en justice entre vos habitants, ils vous en avertissent. Même il serait bon que vous employassiez un ami dans la ville, qui fût prudent et homme de bien, pour découvrir ces choses, et vous en donner connaissance ; ou bien (et ceci sera le meilleur), si vous avez deux paroissiens pieux, pacifiques et intelligents, que vous les disposiez à vous aider en cet affaire, non seulement en vous faisant savoir ce qui se passe en cette nature, mais en s'assemblant avec vous toutes les semaines, ou tous les quinze jours, une fois, pour aviser ensemble à ce qu'il y a à faire, et à la manière d'y procéder, afin que vous puissiez agir conformément à cela ; et, à la prochaine assemblée, vous leur pourriez dire ce que vous auriez fait, pour prendre de nouveaux expédients, si les premiers n'avaient pas réussi. Mais cela se doit faire si secrètement que personne ne s'avise de ces assemblées, et encore moins des sujets que vous y traiterez. Je prie Dieu qu'il vous donne son esprit pour cela, comme pour le reste ». (*A Pierre De Beaumont, Supérieur, A Richelieu - De Paris, ce 9e septembre 1657 – VI, 449-450*)

**« Juger en tout comme Notre-Seigneur en a jugé,
toujours et en toutes choses »**

« Les hommes peuvent choisir les moyens proportionnés à la fin qu'ils se proposent, en deux manières : la première est par leur raisonnement, par lequel ils projettent de faire cela et cela, qui sont choses que la lumière naturelle leur montre, et l'autre, par les maximes de la foi, en prenant les moyens que Dieu nous a enseignés sur la terre ... Pour bien user de notre esprit et de notre raison, nous devons avoir pour règle inviolable, de juger en tout comme Notre-Seigneur en a jugé ; mais je dis, toujours et en toutes choses, et nous demander aux occasions : "Comment Notre-Seigneur en jugeait-il ? Comment s'est-il comporté en cas pareil ? Qu'en a-t-il dit ?" Il faut que j'ajuste mes conduites à ses maximes et ses exemples ... La prudence donc consiste à juger et agir comme la

Sapience éternelle a jugé et opéré ... La simplicité répond au mouvement qu'il avait dans le coeur de sauver cette pauvre créature et de faire la volonté de son Père ; et la prudence se trouve en la manière dont il se sert pour réussir dans ce dessein ; en quoi il a su marier parfaitement ces deux vertus ». (Conférence du 14 mars 1659, *De la simplicité et de la prudence* – XII,177.178.179)



« Notre-Seigneur voudra toujours plus de confiance que de prudence »

« Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que Notre-Seigneur voudra toujours plus de confiance que de prudence, pour maintenir la Compagnie, et que cette même confiance fera agir la prudence dans les besoins, sans que l'on s'en aperçoive ; et il me semble que l'expérience l'a fait souvent connaître, en diverses occasions, dont la paresse de mon esprit a eu besoin. Si je ne dis vrai, j'espère que votre charité me détrompera, puisque je suis, Mon Très Honoré Père, Votre très pauvre fille et très obéissante servante ». (« A Monsieur Vincent », 8 août 1656, *Ecrits* L 490 p.517)

**« Elle se tiendra sur ses gardes ...
crainte que cela n'ôte la confiance des Sœurs »**

« Elle se tiendra sur ses gardes, crainte qu'il ne lui échappe de dire ce qui lui avait été (dit) en secret de quelque qualité que ce soit crainte que cela n'ôte la confiance que les Sœurs doivent avoir en elle. Elle sera d'une grande prudence pour avertir les Sœurs de leurs fautes jamais, s'il ne se peut, sur le champ, sans nécessité, mais avec soin, néanmoins, d'en avertir avec douceur et cordialité ». (« Règlement pour la maison principale, Obligation de la Supérieure », 1645, *Ecrits* A 91 bis p.749)

... et aujourd'hui

Témoignage : *Vivre la prudence en Haïti*

Parler de la prudence en Haïti est très complexe, en ce moment où la situation du pays est catastrophique à cause des bandes armées qui occupent 80 % du territoire de la capitale, Port-au-Prince.

Les Filles de la charité sont arrivées à Port-au-Prince, depuis 1973.

Je suis en Haïti depuis seulement 2 ans. J'y ai vécu et vu beaucoup de choses bonnes et moins bonnes. Le peuple haïtien est un peuple qui t'accueille et tu te trouves tout de suite chez toi ; il est agréable, aimable, gentil, c'est facile de vivre avec ce peuple grâce à sa simplicité de vie et de cœur.

Ce sont des personnes qui travaillent sans penser à la fatigue. Elles se lèvent chaque matin pour aller chercher la nourriture pour leur famille ; elles sont responsables, fortes, et malgré les difficultés, continuent à chercher une vie digne.

Qu'est-ce la prudence ?

« C'est une attitude de quelqu'un qui est attentif à tout ce qui peut causer un dommage, qui réfléchit aux conséquences de ses actes et qui agit de manière à éviter toute erreur » (Google)

Selon ma courte expérience en Haïti, je peux répondre à la question : qu'est-ce la prudence pour moi à travers des mots importants : précaution, prévoyance, réflexion, réserve, sagesse, vigilance, discernement, choix.

Précaution : quand il y a des tirs dans la rue, quand les personnes au marché commencent à courir pour se protéger contre les balles, il vaut mieux ne pas regarder à travers les fenêtres car des balles perdues peuvent vous atteindre. Beaucoup sont morts dans leur lit à cause de cela.

Aussi, quand les employés nous avertissent de ne pas sortir de la maison, ils nous protègent parce qu'ils ne veulent pas que nous soyons kidnappées, que l'on nous fasse du mal.

Prévoyance : comme Filles de la charité, nous voulons servir les plus pauvres. Ils sont dans ce quartier dangereux maintenant ; avant c'était tranquille, mais nous voulons les servir et nous devons être

prévoyantes et voir la réalité telle qu'elle est. Si nous sommes appelées à être martyres, le Seigneur nous le dira au moment opportun. En attendant, je pense qu'il faudra assurer la continuité de la mission même s'il arrive que l'on doit partir pour un temps.

Réflexion : personnelle et communautaire, elle est nécessaire pour décider ensemble pour le bien des Sœurs et du service. Chaque Sœur réagit de façon différente devant le danger, il faut respecter tout le monde, mais surtout ne pas mettre en danger la vie des autres, celle des pauvres comme celle des Sœurs.

Sagesse : il faut une certaine sagesse pour distinguer ce que Dieu me demande au moment du danger. On peut penser que c'est pour le pauvre, on peut se tromper soi-même. Dans les moments critiques, le corps et la tête réagissent de façon humaine et pas trop chrétienne. On peut entrer dans une crise et paniquer en donnant un mauvais témoignage.

Vigilance : être vigilant ne signifie pas ne pas être toujours en train de penser que nous sommes en danger, mais plutôt faire comme les personnes avec qui nous vivons. Elles sont dans une situation dangereuse tout le temps mais vivent attentives aux situations, sans angoisse, sans peur. Elles font confiance en Dieu et ainsi elles peuvent vivre jour après jour. Nous devons faire de même.

Discernement : le discernement personnel et communautaire est très nécessaire, surtout le discernement communautaire, parce qu'il permet d'arriver à voir et à décider de ce que l'on doit faire pour la mission, pour les pauvres, parce que nous sommes ici pour eux.

Le dernier mot : choix.

Dans la liberté des enfants de Dieu et de la vocation missionnaire, j'ai choisi de suivre le Seigneur. En faisant ce choix, ma vie est en danger parce que nous suivons un Crucifié, avec tout ce que cela signifie, et c'est pour cela que mon existence a un sens dans le Seigneur seulement pour servir les plus pauvres comme saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac.

J'ai choisi d'être Fille de la charité quand tout va bien et quand tout va mal, mais nous marchons toujours avec le Seigneur, et c'est une garantie d'être heureuse ici sur terre et ensuite au ciel.

Sœur Asunción, fdlc, en Haïti, novembre 2023

POUR PROLONGER, PERSONNELLEMENT ET EN EQUIPE ...

- 1) La prudence préside au gouvernement de soi-même, de la famille, de la cité, de la société, de l'Eglise, du monde : dans lesquels de ces domaines estimez-vous que la prudence se manifeste vraiment et dans lesquels est-elle insuffisante? Explicitez votre réponse.
- 2) La prudence est-elle innée ou s'acquiert-elle ? Si la prudence s'apprend, si c'est un entraînement, quelles voies vous semblent les meilleures pour l'acquérir ? Pour l'entretenir ? Pour la garder ?
- 3) La prudence se confond aujourd'hui avec le principe de précaution et dans le langage commun, "Soyez prudent !" équivaut à « évitez les risques ». La prudence, c'est le risque zéro qui se résume souvent à zéro initiative. Dans nos sociétés hyper sécurisées, quels espaces restent-ils alors pour oser et innover dans notre service ou nos relations? Donnez des exemples.
- 4) La véritable prudence chrétienne ramène tout à Dieu. Elle règle tous les détails de notre vie, notre pensée, nos intentions, nos affections, nos relations, nos décisions, nos volontés pour les rattacher à Dieu. Comment, à la lumière de l'Esprit Saint et avec l'aide de la prière, recherchons-nous les meilleurs moyens pour orienter toutes nos actions vers Lui ?

Bibliographie

- Marcel De CORTE, *De la prudence, la plus humaine des vertus*, (25 avril 2019 Editeur : D. Martin Morin)
- A GARAPON, S PERDRIOLLE, B BERNABE, *La prudence et l'autorité*, (16 janvier 2014 Editeur : Odile Jacob)
- Julien KABORE, *Prudence, justice, force et tempérance*, (Saint léger éditions, Août 2018)
- cardinal LUSTIGER, POUPARD..., « La prudence », in *Revue catholique internationale COMMUNIO* n° 134 (Décembre 1997)